

L'origine de la Marseillaise

Dans la nuit du 25 au 26 avril, **Claude Rouget de Lisle**, un officier en garnison à Strasbourg, compose *le Chant de guerre pour l'armée du Rhin* pour les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Le chant rencontre un vif succès. Il est repris par des groupes de soldats volontaires de Montpellier et de Marseille qui se rendent à Paris. C'est pourquoi, lors de la proclamation de la République, **le 22 septembre 1792, c'est sous le nom d'Hymne des Marseillais qu'il est officialisé comme chant du nouveau régime** et, finalement, sous celui de **Marseillaise** qu'il est décrété « chant national » en 1795.



Chanter la Marseillaise

C'est parce qu'elle fait partie des symboles de la République que **la Marseillaise est interprétée pendant les cérémonies officielles**. Lorsqu'ils sont invités à y participer, les écoliers chantent habituellement deux ou trois couplets : le premier, le sixième et/ou le couplet des enfants. Il est alors d'usage, par respect, de se tenir debout.

Les autres hymnes

Chaque pays possède son hymne, interprété à l'occasion de célébrations nationales et de rencontres internationales (visite de chef d'État, par exemple). Lors des événements sportifs internationaux, Jeux olympiques, coupes du monde, on entend souvent les hymnes des pays participants. Bien que le cadre d'une compétition sportive soit différent de celui d'une cérémonie commémorative, on se doit d'adopter **une attitude respectueuse** pendant leur exécution, par égard pour les sportifs en présence et pour les pays qu'ils représentent. L'Union européenne a également un hymne : *L'Ode à la Joie*, extrait de la 9^e symphonie de Beethoven.

10 questions autour de la Marseillaise



Histoire

- 1 Comment s'appelait la Marseillaise au moment de sa création par Rouget de Lisle ?
- 2 « Aux armes, citoyens ! » Le mot « citoyen » a-t-il un rapport avec la révolution ?
- 3 Quels sont les symboles de la République française cités par la constitution ?
- 4 Quel est le personnage qui figure sur plusieurs illustrations ?

À propos de la musique

- 5 Observe la partition. Une mesure est l'espace compris entre deux barres. Tout au long de l'hymne, le début de chaque vers commence toujours avant le début d'une mesure. Un seul vers fait exception, lequel ?
- 6 « Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons ! » Que peut-on remarquer sur la mélodie de ces deux phrases ? En quoi contraste-t-elle avec la musique de la fin du couplet ?
- 7 Qui interprète la Marseillaise sur les versions mises en ligne ?

Dans le texte de la Marseillaise

- 8 Pour certains vers, y-a-t-il une différence de longueur entre le texte récité et le texte chanté ?
- 9 Peux-tu trouver dans le texte 10 mots ou expressions qui évoquent la privation de liberté (par exemple : tyrannie, esclavage...)?
- 10 « nous-tyrannie-contre-sanglant-de-la-levé-l'-étendard-est » Peux-tu remettre ces mots dans un ordre différent de celui de l'hymne, qui permette de bien comprendre cette phrase ?

Les réponses et des éléments complémentaires pour les professeurs sont sur : www.eduscol.education.fr

crédits et légendes

- **couverture** : © Selva/Leemage - Louis Cabanes, Rouget de Lisle chante la Marseillaise, 1895, © Aisa/Leemage - © Lee/Leemage - © Photo Josse/Leemage
- **page 2** : © Selva/Leemage
- **page 3** : © Selva/Leemage - © Gusman/Leemage - © Selva/Leemage - © Leemage
- **page 4** : affiche du film « La Marseillaise » de Jean Renoir, 1938, © René Marcou, DR



La Marseillaise

“ La langue de la République est le français.
L'emblème national est
le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
L'hymne national est la Marseillaise.
La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».
Son principe est : gouvernement du peuple,
par le peuple et pour le peuple. ”

Constitution de la République française, article 2.



ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative